



Conseil économique et social

Distr. générale
18 janvier 2019
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-deuxième session

1^{er}-5 avril 2019

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2018 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2018, dans le domaine de la population, par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales. Il porte notamment sur : les travaux d'analyse des tendances mondiales de la fécondité, de la mortalité, des migrations, de l'urbanisation et du vieillissement de la population ; l'élaboration des estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale ; le suivi des politiques démographiques ; l'étude des corrélations entre la population et le développement durable ; la diffusion de données et d'informations démographiques ; la coopération technique et les activités de renforcement des capacités en faveur des États Membres ; enfin l'appui aux mécanismes intergouvernementaux par l'établissement de rapports du Secrétaire général et d'autres documents à l'intention des organes délibérants, l'organisation de réunions de groupes d'experts et le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international.

L'objectif du programme de travail sur la population est d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à faire face efficacement aux enjeux démographiques actuels et futurs et à prendre en compte la dimension démographique dans les programmes de développement au niveau international. La Commission de la population et du développement, en tant qu'organe directeur de la Division de la population, formule des lignes directrices sur le programme de travail lors de sa session annuelle.

* E/CN.9/2019/1.



I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales est chargée de l'application du programme de travail sur la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, qui s'appuie sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹, les décisions prises à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale touchant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action (résolution [S-21/2](#), annexe) et la décision de l'Assemblée générale de proroger au-delà de la période initiale de 20 ans prévue à l'horizon 2014 le Programme d'action et les principales mesures pour la poursuite de son application (voir résolution [65/234](#)). Les textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire (résolution [55/2](#)), le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution [60/1](#)), la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (résolution [68/4](#)), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution [70/1](#)) et la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution [71/1](#)), sont également pris en compte. Par ailleurs, le programme de la Division est étayé par les résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, en particulier la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population ([E/2004/25](#), chap. I, sect. B), ainsi que par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le plan-programme biennal et les priorités pour la période 2018–2019, le programme de travail sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour régler les problèmes de population actuels et futurs et prendre en compte les aspects démographiques du développement au niveau international (voir [A/71/6/Rev.1](#), programme 7, sous-programme 5). Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Selon le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (voir [A/72/6 \(Sect. 9\)](#), sous-programme 5), les réalisations escomptées du sous-programme de travail sur la population sont les suivantes :

a) Attention accrue de la communauté internationale aux problèmes de population qui sont nouveaux ou commencent à apparaître, et meilleure connaissance et compréhension des relations entre population et développement, notamment de l'importance de la prise en compte de la dimension hommes-femmes des phénomènes démographiques ;

b) Facilitation concrète de l'examen, par les États Membres et d'autres parties prenantes, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des instruments pertinents du programme de l'ONU en matière de développement, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba.

4. En collaboration étroite avec les institutions, fonds, programmes et autres organismes des Nations Unies, la Division exécute son programme de travail et participe au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les bureaux et les missions de l'ONU, les services gouvernementaux, les chercheurs, les représentants des médias et le public lui demandent fréquemment

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

des données, des informations et des analyses à jour et pertinentes sur l'évolution et les tendances démographiques et leurs liens avec les questions de développement. L'importance du programme de travail dans le domaine de la population pour l'ensemble du système des Nations Unies est désormais largement acceptée. C'est ainsi que les estimations de la Division concernant la population mondiale et ses projections du nombre de migrants internationaux figuraient dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation en 2018 (A/73/1).

5. En 2018, la Division de la population a fait l'objet d'une restructuration interne. Des changements structurels ont été effectués à la suite d'une analyse interne des produits et des axes d'intervention. Ces changements ont été décidés dans le cadre de consultations avec tous les membres du personnel et ont fait l'objet des recommandations d'un consultant externe en gestion, qui a procédé à une évaluation du programme de travail de la Division pour 2016-2017. Cette restructuration visait essentiellement à améliorer la qualité et la pertinence des produits de la Division et leur utilité pour les États Membres, notamment en ce qui concernait les mécanismes intergouvernementaux sur la population dans le contexte du développement durable. L'un des objectifs était d'améliorer la diffusion et l'accessibilité des données, des publications et des services de la Division pour les États Membres, le système des Nations Unies, les milieux universitaires, la société civile et les médias, tout en exécutant tous les produits inscrits au programme de travail pour la période biennale 2018–2019 sans interruption.

6. À la suite de cette restructuration, le secrétariat de la Division se compose d'un Directeur, de deux chefs de service et de deux services. Le service de gestion du programme se charge de la planification des programmes et du budget et en vérifie l'exécution, rend compte de la notation du personnel, exerce un contrôle sur les questions de personnel et coordonne les réponses aux demandes internes et externes. Ce service coordonne également la participation de la Division aux activités à l'échelle du Département ou du système. Le service des publications, de l'information et de l'appui administre le programme des publications de la Division, élabore et met en œuvre les stratégies de diffusion et d'information et apporte son soutien à la planification et à la coordination des mécanismes intergouvernementaux, notamment à la Commission de la population et du développement. Ce service dirige également certains projets importants ou y participe, appuie l'organisation de réunions de groupes d'experts et apporte un soutien administratif à tous les éléments de la Division.

7. L'essentiel des activités de fond de la Division se concentre désormais dans quatre sections appartenant à deux divisions, contre six sections appartenant à deux divisions précédemment. Toutes les sections organisent des réunions de groupes d'experts dans leurs domaines de compétence, assurent des services organiques aux réunions intergouvernementales et participent aux activités de coordination interinstitutions.

8. Le Service de la population et du développement comprend la section de la fécondité et du vieillissement de la population et la section des migrations et de l'urbanisation. La première établit des rapports d'analyse et des documents parlementaires sur la fécondité, la nuptialité, la planification de la famille, le vieillissement de la population et l'appui intergénérationnel, ou y participe. Elle examine également les politiques adoptées par les gouvernements en matière de fécondité, de planification familiale et de vieillissement de la population, ou recueille des informations à ce sujet. La seconde mesure les progrès accomplis en vue d'atteindre les buts et les objectifs internationalement convenus en matière de migration et d'urbanisation, analyse les nouvelles tendances qui se dessinent à cet égard et évalue leurs répercussions sur la démographie et le développement. Cette

section examine et rassemble également des données sur les politiques des gouvernements en matière de migrations et d'urbanisation.

9. Le service des tendances démographiques et de leur analyse comprend la section de l'analyse démographique, la section des estimations et des projections démographiques et le groupe des méthodes et des données démographiques. La section de l'analyse démographique établit des estimations, ou élabore et applique des méthodes démographiques pour l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations, y compris pour l'estimation de la mortalité des nouveau-nés, des enfants et des adultes au moyen de méthodes directes ou indirectes. La section des estimations et projections démographiques établit des estimations et des projections pour tous les pays et toutes les régions du monde, en décrivant les tendances observées ou prévisibles de la population mondiale pour la période allant de 1950 à 2100. Cette section établit également des estimations et des projections pour les populations urbaines et rurales.

10. Le groupe des méthodes et des données démographiques se charge de mettre en place et d'entretenir l'infrastructure de la Division en matière de technologies de l'information en coordonnant la mise au point technique, l'utilisation et l'entretien des principales bases de données de la Division, en préparant des données à l'intention de divers clients et portails de données, y compris celui de l'ONU, et en contribuant à la diffusion de séries de données et autres produits de la Division.

11. Le présent rapport donne un aperçu des activités et des produits de la Division de la population en 2018, notamment concernant la fourniture d'un appui aux mécanismes intergouvernementaux, l'élaboration des rapports du Secrétaire général et d'autres documents de conférence, le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, la diffusion d'informations et de données démographiques et la coopération technique. On trouvera en annexe la liste des activités et produits correspondant à l'année 2018. Il est également fait référence, dans le présent rapport, à des activités en cours en 2018 et qui devraient aboutir à un ou plusieurs produits supplémentaires en 2019.

II. Fécondité et planification familiale

12. La Division de la population a publié une série de données complètes sur les indicateurs de planification familiale, *World Contraceptive Use 2018*², où figurent notamment des estimations actualisées et fondées sur des enquêtes de la prévalence de la contraception et de la demande non satisfaite en matière de planification familiale chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) mariées ou vivant en couple.

13. La Division a utilisé les informations compilées dans cette publication pour produire, à partir de modèles, un ensemble exhaustif d'estimations et de projections annuelles concernant des indicateurs de planification familiale pour la période allant de 1970 à 2030, publié sous le titre *Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2018*³. Ces estimations fournissent des informations contribuant au suivi à l'échelle mondiale de l'indicateur 3.7.1 relatif aux objectifs de développement durable, intitulé (Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale) (voir [E/CN.3/2016/2/Rev.1](#), annexe IV).

² www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcu2018.shtml.

³ www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml.

14. En 2018, la Division a publié trois documents techniques sur la planification familiale. Le premier contient une analyse des tendances de l'activité sexuelle, par situation de famille et âge, et les associations entre ces caractéristiques démographiques et l'utilisation de la contraception, en utilisant des données provenant de 220 enquêtes démographiques et sanitaires et enquêtes en grappes à indicateurs multiples de 62, avec des informations concernant 94 pays au total⁴. Le deuxième fournit un inventaire complet des enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national qui peuvent servir à estimer les taux et les tendances de l'utilisation de la contraception chez les femmes en âge de procréer. Il résume les sources de données disponibles, les populations couvertes dans les enquêtes, les ressources et les méthodes de contraception examinées. La facilité d'accès à ces données simplifie l'interprétation et l'analyse des indicateurs de planification familiale et permet des comparaisons bien documentées entre les sources de données et les pays ainsi que dans le temps⁵. Le troisième propose une méthode pour l'établissement d'estimations et de projections annuelles des principaux indicateurs de planification familiale pour tous les pays et toutes les régions du monde sur la base des observations de l'utilisation de la contraception et besoins de planification familiale non satisfaits selon les enquêtes représentatives au niveau national. La méthode présentée dans ce document permet d'obtenir les résultats nécessaires pour le suivi au niveau mondial de l'indicateur 3.7.1 relatif aux objectifs de développement durable, intitulé (Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale)⁶.

15. La Division a entrepris l'estimation et l'analyse des schémas et des tendances de l'indicateur 3.7.2 relatif aux objectifs de développement durable (Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1000 femmes dans ce groupe d'âge). Les conclusions de cette analyse seront présentées dans une note de synthèse de la série *Population Facts* consacrée à la fécondité précoce chez les adolescentes qui est en cours d'élaboration. Cette note donnera une vue d'ensemble de ce que l'on sait des taux de fécondité chez les filles âgées de 10 à 14 ans et examinera également les paramètres de la fécondité précoce chez les adolescentes.

16. La Division a publié le *World Fertility Report 2015*, et également le document de synthèse *World Fertility Highlights 2015*, qui reprend ses principales conclusions. Elle a également établi un avant-projet du *World Fertility Report 2017*, qui donnera une vue d'ensemble des niveaux et des tendances observés à l'échelle mondiale en ce qui concerne la fécondité des adolescentes selon les groupes de développement et les régions. En outre, elle a élaboré un premier projet du *World Fertility Report 2019*, qui contiendra une analyse détaillée des nouvelles données sur la fécondité précoce des adolescentes pour ce qui est de l'indicateur 3.7.2 relatif aux objectifs de développement durable.

III. Santé et mortalité

17. La Division a travaillé à la préparation de la publication *World Mortality Report 2017 Highlights*, qui présente certains des résultats de la révision de 2017 des perspectives de la population mondiale (*World Population Prospects*) et donne une vue d'ensemble des niveaux et tendances de la mortalité à l'échelle mondiale pour la période allant de 1970 à 2015, selon les groupes de développement et les grandes régions. La Division a également travaillé à l'élaboration, dans la série *Population Facts*, d'une note de synthèse sur la mortalité maternelle qui donnait un aperçu des

⁴ <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2017-11.pdf>.

⁵ <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2017-12.pdf>.

⁶ <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2018-2.pdf>.

difficultés qu'il y aurait à atteindre la cible 3.1 des objectifs de développement durable (Ramener le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030). Cette note démontrera qu'il est peu probable que cette cible puisse être atteinte en Afrique en l'absence d'un effort sans précédent.

18. La Division a publié un document technique sur l'évolution historique de l'enregistrement des données d'état civil en Europe, depuis les premières initiatives prises au niveau de la paroisse, au XIV^e siècle, en France et en Italie, jusqu'aux plus récentes portant sur l'établissement de registres nationaux de la population dans les pays scandinaves⁷. Ce document énumère ensuite les diverses méthodes de présentation de données d'état civil complètes et détaillées en passant en revue des exemples contemporains. Il souligne enfin l'importance de la volonté, de la part des gouvernements, de mettre en place des systèmes d'état civil fonctionnant de manière satisfaisante.

19. La Division a par ailleurs poursuivi l'élaboration de deux autres documents techniques : le premier porte sur l'évaluation de l'exhaustivité de l'enregistrement des décès dans les pays en développement au moyen de la méthode du taux de survie intercensitaire par cohorte, tandis que le second porte sur l'utilisation du taux de survie dans les fratries pour estimer la mortalité des adultes et la mortalité maternelle, et propose un guide par étapes sur la manière de traiter les micro-ensembles de données statistiques à usage public provenant d'enquêtes sur les ménages (enquêtes démographiques et sanitaires, par exemple) pour évaluer la mortalité des adultes en général, et la mortalité maternelle en particulier, à partir d'informations sur le taux de survie des frères ou sœurs adultes.

IV. Migrations internationales

20. En 2018, la Division de la population a terminé sa mise à jour annuelle de la base de données mondiale sur les migrations en rassemblant toutes les informations disponibles sur le nombre de migrants internationaux (nés à l'étranger ou de nationalité étrangère) qui résident dans un pays ou une région selon les bureaux nationaux de statistique ou d'autres sources officielles. La Division utilise cette base de données actualisée pour établir une nouvelle série d'estimations du nombre ou du stock de migrants internationaux, ventilées par âge, par sexe et par pays d'origine ou de destination, pour 232 pays et régions depuis 1990. Ces estimations seront publiées dans la version révisée de 2019 de l'*International Migrant Stock*.

21. La Division a également travaillé à l'élaboration de documents techniques sur les liens qui existent entre les migrations internationales et le vieillissement de la population. Lorsqu'il sera publié, du 2019, ce document comprendra un examen détaillé de la documentation sur la question et une analyse des effets que pourraient avoir à l'avenir les taux de migration sur les projections relatives à la structure par âge de la population dans certains pays.

22. La Division a participé à l'élaboration de l'édition de 2019 du rapport phare du Département des affaires économiques et sociales, *Report on the World Social Situation*, en procédant à l'examen de la documentation sur la question et en définissant les grandes lignes d'un chapitre consacré aux liens entre les migrations internationales et les inégalités, aussi bien à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre. Ce chapitre fournira un bref aperçu des preuves disponibles concernant l'existence de ces liens.

⁷ <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2018-1.pdf>.

23. La Division a organisé la seizième Réunion de coordination sur les migrations internationales, qui s'est tenue à New York les 15 et 16 février 2018. Cette réunion visait principalement à contribuer à l'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en s'attachant à : a) faire le point des données et des travaux de recherche existants sur les questions pertinentes ; b) mettre en évidence les lacunes dans la base de données factuelles ; et c) définir les priorités dans les travaux à venir en matière de données, de recherche et de formation à l'application du Pacte mondial, notamment de l'objectif 1, qui vise à collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits. Cette réunion a également permis aux participants de présenter et de coordonner leurs activités en matière de migration et d'évaluer les progrès réalisés dans le suivi des objectifs et des cibles définies dans le Pacte. Les débats auxquels cette réunion a donné lieu et les principales conclusions auxquelles elle a abouti sont résumés dans un rapport sur la réunion⁸.

24. La Division de la population a participé à deux manifestations parallèles organisées en même temps que la réunion de coordination : présentation et discussion d'un livre sur la démographie des migrations forcées et séance de formation portant sur le « Compendium of agreed language on international migration », ouvrage qui peut être consulté en ligne sur le site Web de la Division de la population.

25. La Division a appuyé les travaux du Groupe mondial sur la migration et participé à plusieurs de ses réunions, y compris à un séminaire qui a eu lieu du 12 au 14 février 2018 dans la région de New York. Le Groupe mondial sur la migration a été remplacé en octobre 2018 par le Réseau migration des Nations Unies, qui a pour objectif d'appuyer efficacement et de manière cohérente, à l'échelle du système, la mise en œuvre du Pacte mondial. La Division de la population a collaboré à la rédaction de son mandat et participé à une réunion de cadrage qui s'est tenue les 14 et 15 octobre 2018 à Genève pour le lancement du Réseau. Le Département des affaires économiques et sociales a été désigné pour faire partie du Comité exécutif du Réseau.

26. En collaboration avec la Division de statistique, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Division de la population a aidé à organiser le Forum international sur les statistiques des migrations, qui s'est tenu à Paris les 15 et 16 janvier 2018 et qui a réuni plus de 30 orateurs renommés et plus de 500 participants.

27. Toujours avec la Division de statistique, la Division de la population a organisé une réunion de haut niveau sur le renforcement des statistiques des migrations, qui s'est tenue le 5 mars 2018 en marge de la quarante-huitième session de la Commission de statistique des Nations Unies. Les participants à cette réunion ont envisagé comment les services nationaux de statistique pouvaient répondre aux besoins de statistiques concernant les migrations afin de contribuer à la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants.

28. La Division de la population a animé une session du Forum mondial Asie-Pacifique sur les transferts d'argent, l'investissement et le développement, qui s'est tenue à Kuala Lumpur du 8 au 10 mai 2018. Elle a également participé à un exposé sur les liens entre migration et développement lors d'une réunion d'experts organisée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui a eu lieu le 23 octobre 2018 à Vienne.

⁸ http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/coordination/16/documents/report_16thcm.pdf.

29. La Division a participé à plusieurs manifestations organisées par le Forum mondial sur la migration et le développement. Lors d'un atelier du Forum mondial coorganisé par le Forum et le Fonds de Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui s'est tenu à Agadir (Maroc) les 21 et 22 juin 2018, elle a présenté un exposé sur les enfants et les jeunes sur les routes. Elle a également présenté un exposé intitulé « The Global Compact on Migration and the Global Forum on Migration and Development : Potential Synergies » lors d'une réunion d'experts organisée par la Banque mondiale, qui s'est tenue à Washington le 8 novembre 2018. Enfin, du 5 au 7 décembre 2018, la Division a animé une séance de la onzième réunion au sommet du Forum mondial sur la migration et le développement qui s'est tenue à Marrakech (Maroc).

30. La Division a également participé à une réunion de haut niveau sur la mise en œuvre du Pacte mondial à l'échelon régional organisée à Rabat par l'Union interparlementaire ; à cette occasion, elle a présenté un exposé sur les problèmes régionaux rencontrés dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations. Elle a participé à la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières qui s'est tenue les 10 et 11 décembre 2018 à Marrakech. En collaboration avec la Division de statistique, l'OIM et l'OCDE, la Division a organisé, un jour avant la conférence de Marrakech, une manifestation parallèle sur le thème d'un programme mondial destiné à améliorer la collecte et l'utilisation des données sur les migrations.

31. La Division répond à de nombreuses demandes de notes de synthèse, de sujets de discussion et de déclarations sur les migrations et des questions connexes émanant de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies. Elle a répondu à ces demandes de manière rapide tout en maintenant un haut niveau de qualité.

V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale

32. L'établissement des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel du mandat de la Division. Le personnel des organismes des Nations Unies et le public utilisent beaucoup ces estimations et projections, qui figurent dans des bases de données en ligne très souvent interrogées, parmi lesquelles la base Indicateurs du développement dans le monde, gérée par la Banque mondiale, le portail UNdata, géré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, et FAOSTAT, base de données statistiques fondamentales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plusieurs services commerciaux de consultation de bases de données donnent également accès aux travaux de la Division de la population dans le cadre d'accords avec le Département de la communication globale.

33. En 2018, la Division de la population a travaillé à la mise à jour de sa publication *World Population Prospects: The 2019 Revision*, dont la parution est prévue en juin 2019. La révision de 2019 donnera les chiffres les plus récents disponibles concernant la population, la fécondité, la mortalité et les migrations internationales, et également les estimations et les projections de divers paramètres démographiques qui ont été établies pour 237 pays et régions, zones géographiques et autres groupements de pays ou de régions. En 2018, la Division a poursuivi ses travaux de révision et de mise à jour du logiciel utilisé pour produire les estimations et projections démographiques présentées dans *World Population Prospects*. Enfin, elle a poursuivi l'établissement d'une base de données qui contiendra toutes les statistiques disponibles qui pourraient être utilisées pour produire des estimations et des projections démographiques

nationales, y compris des informations améliorées sur la source des données de référence.

VI. Politiques démographiques

34. En 2018, la Division a publié une infographie intitulée *Policies on Population Ageing 2017*⁹, qui met en lumière les politiques en vigueur concernant le vieillissement des populations. Elle a également publié dans la série *Population Facts* une note de synthèse sur les politiques relatives à la santé sexuelle et procréative des adolescents¹⁰. Ces deux publications reprenaient essentiellement les données publiées dans la révision de 2015 de la base de données *World Population Policies*.

35. Toujours à partir des données publiées dans la révision de 2015 de la base de données *World Population Policies*, la Division a publié *World Population Policies 2015 Highlights*¹¹ et le rapport complet intitulé *World Population Policies 2015*¹². Ces publications fournissent des informations sur l'évolution des points de vue et des politiques des gouvernements concernant la taille de la population et la croissance démographique, la structure de la population par âge, la fécondité, la santé procréative et la planification familiale, la santé et la mortalité, la répartition spatiale de la population et les migrations internes, enfin les migrations internationales sous l'angle de l'évolution démographique, sociale et économique.

36. En 2018, la Division a conduit la douzième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements¹³. Cette enquête, demandée par l'Assemblée générale en 1962, est depuis longtemps menée auprès des gouvernements afin de recueillir des informations sur certains programmes et politiques concernant des questions de population de façon à faciliter le suivi des progrès dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Cette douzième enquête est menée sous forme de questions à choix multiples réparties entre trois modules thématiques : le module I porte sur la population et le vieillissement, le module II porte sur la fécondité, la planification familiale et la santé procréative, et le module III porte sur les migrations internationales. Les modules I et II de l'enquête ont été réalisés avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Le module II fournira des informations essentielles pour le suivi à l'échelle mondiale de l'indicateur 5.6.2 relatif aux objectifs de développement durable (Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes et aux hommes de 15 ans ou plus un accès équitable et sans restriction aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine), pour lequel le FNUAP est l'organisme responsable et le Département des affaires économiques et sociales l'un des organismes partenaires. Le module III, qui constituera la principale source de données pour le suivi mondial de l'indicateur 10.7.2 relatif aux objectifs de développement durable (Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées afin de faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sécurisée, régulière et responsable) (voir par. 57) a été réalisé en collaboration avec l'OIM et avec l'appui de l'OCDE. Le Département des

⁹ http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/Infochart_ageing_policies_14Nov2018.pdf.

¹⁰ http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2018-2.pdf.

¹¹ http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/WPP2015/WPP2015_Highlights.pdf.

¹² http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/WPP2015/WPP2015_Report.pdf.

¹³ <https://esa.un.org/PopPolicy/Inquiry.aspx>.

affaires économiques et sociales et l'OIM sont les organismes responsables pour l'indicateur 10.7.2, alors que l'OCDE est l'un des organismes partenaires.

37. En 2018, la Division a considérablement progressé dans la mise en place de la base de données prévue par le projet « Global Abortion Policies » ; cette base de données servira de registre interactif en libre accès sur les lois et politiques en vigueur relatives à l'avortement afin de permettre aux utilisateurs de télécharger des données et des documents juridiques et de politique générale sur certains pays ou régions du monde. La Division apporte la dernière main à l'établissement d'une planche murale et d'un rapport sur les politiques mondiales suivies en matière d'avortement.

38. La Division a achevé l'élaboration d'un projet de document technique sur la méthode servant à mesurer l'indicateur 10.7.2 relatif aux objectifs de développement durable. Ce document présente le cadre conceptuel, notamment les six domaines dans lesquels il faut assurer un suivi mondial des progrès concernant l'indicateur 10.7.2 et les indicateurs supplétifs correspondants. Il décrit également la méthode de collecte de données employée dans le module migration de l'enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements.

VII. Urbanisation et répartition spatiale de la population

39. En mai 2018, la Division a lancé la révision de 2018 de la publication *World Urbanization Prospects*, qui donne les estimations les plus récentes des populations urbaines et rurales de 233 pays ou régions pour la période allant de 1950 à 2018 et des projections jusqu'en 2050, ainsi que des estimations démographiques pour la période allant de 1950 à 2018 et des projections jusqu'en 2035 pour près de 1 900 agglomérations urbaines qui comptaient 300 000 habitants ou plus en 2018. Les supports qui présentent les résultats de la révision de 2018 comportent une base de données en ligne interactive accessible par le biais du site Web de la Division¹⁴, un rapport sur la méthodologie¹⁵ qui donne un aperçu des données et des méthodes utilisées pour la dernière révision en date, un recueil de données sur les villes d'un million d'habitants ou plus dans le monde en 2018¹⁶, et une note de synthèse intitulée *Population Facts* sur le rythme de l'urbanisation à travers le monde¹⁷.

40. Lors de la préparation de la révision de 2018, une attention particulière a été accordée à la documentation sur l'origine des sources et les définitions utilisées à l'échelon national, ainsi que sur les différentes villes et agglomérations urbaines. Toutes les métadonnées sont accessibles sur le site Web de la Division, qui fournit également des chiffres et des cartes utiles pour illustrer les principaux résultats. Les points marquants et le rapport analytique de la révision de 2018 devraient être publiés au premier trimestre de 2019.

41. La révision de 2018 de la publication *World Urbanization Prospects* a confirmé que la population urbaine dépasse désormais la population rurale, 55 % de la population mondiale vivant dans des zones urbaines en 2018. En 1950, 30 % de la population mondiale était urbaine, mais il est probable que cette proportion atteindra 68 % d'ici 2050. La population rurale dans le monde n'a progressé que lentement depuis 1950 et devrait atteindre son point culminant d'ici quelques années ; elle se

¹⁴ <http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>. Comprend également des séries de données au format Excel, des sources de données, des cartes et des profils de pays.

¹⁵ <https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-Methodology.pdf>.

¹⁶ http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the_worlds_cities_in_2018_data_booklet.pdf.

¹⁷ http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2018-1.pdf.

chiffre actuellement à près de 3,4 milliards et devrait augmenter légèrement avant de retomber à environ 3,1 milliards en 2050.

42. Près de la moitié des citadins dans le monde vivent dans des zones urbaines relativement petites comptant moins d'un demi-million d'habitants, tandis qu'environ une personne sur huit vit dans l'une des 33 mégaloilles de plus de 10 millions d'habitants. D'ici 2030, selon les projections, le monde comptera 43 mégaloilles, dont la plupart se situeront dans les pays en développement.

43. En 2018, à côté du lancement de la dernière révision en date de la publication *World Urbanization Prospects*, la Division a publié une version bêta d'une base de données interactive pouvant être utilisée pour archiver et afficher les coordonnées géographiques des limites des villes en fonction de diverses définitions (notamment celle de la ville proprement dite, de l'agglomération urbaine et de la région métropolitaine) et de l'importance des populations correspondantes selon les recensements nationaux¹⁸. Pour cette version bêta, les éléments suivants ont été pris en considération : disponibilité de fichiers sur les délimitations accessibles à tous qui mettaient en parallèle les informations d'ordre géographique et les résultats pertinents des recensements, nombre de villes comptant 100 000 habitants ou plus et représentation régionale.

VIII. Vieillesse de la population, composition des ménages et conditions de vie

44. En 2018, la Division a mis à jour la base de données sur les conditions de résidence des personnes âgées¹⁹, qui contient une compilation d'indicateurs sur la composition des ménages ou les conditions de résidence des personnes âgées de 60 ans ou plus, ces estimations étant fondées sur des données sous forme de tableaux et des microdonnées issues de recensements et d'enquêtes sur les ménages. Ces indicateurs donnent la proportion des personnes âgées qui vivent seules, avec un conjoint, avec leurs enfants et dans différentes configurations de ménages intergénérationnels. Les estimations figurant dans la mise à jour de 2018 sont fondées sur 672 sources de données provenant de 147 pays ou régions, qui représentent environ 97 % des personnes âgées de 60 ans ou plus dans le monde et dont la date de référence se situe entre 1960 et 2016.

45. La Division a également mis à jour la base de données sur la taille et la composition des ménages²⁰, qui contient une compilation d'indicateurs sur la taille et la composition des ménages dans le monde entier établis à partir de données tabulaires et de microdonnées tirées de recensements et d'enquêtes sur les ménages. Les indicateurs donnent la répartition des ménages en fonction de la taille, de l'identité du chef de famille, du pourcentage de ménages dont les membres appartiennent à certains groupes d'âge, de la prévalence des ménages à famille nucléaire et de ceux à famille élargie, ou encore de la prévalence de diverses configurations de ménages intergénérationnels. Les estimations figurant dans la mise à jour de 2018 sont fondées sur 745 sources de données provenant de 162 pays ou régions, qui représentent environ 97 % de la population mondiale en 2018 et dont la date de référence se situe entre 1960 et 2016.

46. La Division a préparé le rapport intitulé *Household Size and Composition Around the World, 2018*, en s'appuyant sur la base de données sur la taille et la composition des ménages. Ce rapport décrit les méthodes utilisées pour tirer parti de

¹⁸ <https://population.un.org/cityboundaries/index.html>.

¹⁹ <https://population.un.org/LivingArrangements/index.html>.

²⁰ <https://population.un.org/Household/index.html>.

la base de données sur la taille et la composition des ménages. Par ailleurs, le rapport résume les caractéristiques et les tendances de la composition des ménages dans le monde entier, en mettant notamment en évidence, parmi les conclusions les plus marquantes, l'abaissement généralisé de la taille des ménages à travers le monde, et la prévalence croissante des ménages composés d'une seule personne. Les résultats montrent qu'en général, les ménages de petite taille se trouvent en Europe et en Amérique du Nord, et ceux de grande taille dans une grande partie de l'Afrique et du Moyen-Orient.

47. En 2018, la Division a élaboré un projet de document technique sur les nouvelles mesures adoptées concernant le vieillissement de la population. Ce document, qui devrait être publié en 2019, donnera une vue d'ensemble de la documentation disponible sur la question et analysera les points forts et les limites de ces nouvelles mesures, et leur utilisation potentielle pour l'analyse des politiques.

48. En collaboration avec l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués et l'Université Chulalongkorn, et avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Division coorganisera une réunion internationale d'experts sur le thème « *Measuring population ageing: Bridging Research and Policy* », qui aura lieu Bangkok les 25 et 26 février 2019.

IX. Appui aux activités intergouvernementales

A. Rapports du Secrétaire général

49. La Division de la population a établi le rapport du Secrétaire général sur le thème retenu pour la cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement en 2018, à savoir « Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales » (E/CN.9/2018/2). Ce rapport analysait les dernières tendances concernant l'urbanisation, les migrations nationales et les migrations internationales, examinait les facteurs qui stimulent la croissance des villes et les liens entre migrations et développement économique. Il donnait un aperçu des politiques en vigueur dans ces différents domaines et décrivait les principales données, notamment factuelles, qui manquaient aux décideurs pour pouvoir prendre des décisions éclairées.

50. La Division a également établi le rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2018/5) pour la cinquante et unième session de la Commission, en mettant l'accent sur les principaux changements démographiques observés au cours des dernières décennies ainsi que les changements prévus pour les décennies à venir. Les variables présentées étaient notamment la population et son évolution, la fécondité et la planification familiale, la mortalité, l'évolution de la pyramide des âges, l'urbanisation et les migrations internationales.

51. La Division a élaboré le rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement à titre de contribution au point de l'ordre du jour relatif à la mondialisation et à l'interdépendance qui serait examiné par la Deuxième Commission lors de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale (A/73/286). Ce rapport contenait un récapitulatif des délibérations récentes de l'Assemblée sur les migrations internationales et le développement et fournissait des informations sur les niveaux et tendances en matière de migrations internationales, ainsi que sur l'état de la ratification des instruments juridiques de l'ONU relatifs aux migrations et à la mobilité humaine. Il traitait également des liens qui existent entre migration et développement, ainsi que de la contribution des organes de décision intergouvernementaux à cet égard. Il donnait également un aperçu des activités que les membres du Groupe mondial des migrations avaient menées dans le domaine des

migrations et d'autres domaines apparentés, rendait compte des progrès réalisés dans l'élaboration d'indicateurs de suivi des cibles relatives aux migrations qui sont associées aux objectifs de développement durable, et examinait les six éléments clefs qui devraient être pris en compte dans le cadre de l'élaboration d'un programme mondial visant à améliorer la collecte des données sur les migrations et l'utilisation qui en est faite. Enfin, le rapport se concluait par plusieurs recommandations de mesures à prendre. Faisant suite à la diffusion de ce rapport, la Deuxième Commission a procédé à des consultations officielles, avec l'appui de la Division, qui ont conduit à l'adoption de la résolution [73/241](#) sur les migrations internationales et le développement.

B. Réunions de groupes d'experts

52. La Division a tenu, les 1^{er} et 2 novembre 2018, une réunion d'experts afin de préparer la cinquante-deuxième session de la Commission de la population et du développement. À cette occasion, des experts du monde entier ont examiné les tendances démographiques actuelles et leur évolution probable, ainsi que leurs répercussions sur le développement durable. Parmi les abordées figuraient les suivantes : a) la fécondité, la santé procréative et l'évolution démographique, b) la santé, la mortalité et les personnes âgées, c) l'urbanisation, les migrations internes et les migrations internationales, d) les objectifs et les cibles de développement durable en matière de population, et e) la contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

53. La Division a participé, les 1^{er} et 2 février à New York, à une réunion d'un groupe d'experts sur le thème « Préparation de l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés », qui était organisée par le secrétariat du Comité des politiques de développement. Cette réunion a examiné la méthodologie, les données et les critères utilisés pour l'identification des pays les moins avancés. Les pays qui répondaient au seuil d'inscription sur la liste ou au seuil de reclassement ont été examinés de près. Le cas de six pays qui étaient admissibles au reclassement (Bhoutan, îles Salomon, Kiribati, Népal, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste) a été examiné en consultation avec des représentants de chacun d'eux. Les effets de la prise en compte de la mortalité maternelle comme indicateur pour le calcul de l'indice du capital humain, en plus du taux de mortalité des moins de 5 ans, ont été brièvement examinés, et la Division a fourni des informations complémentaires concernant les données sur la mortalité et la population en réponse à des questions soulevées par des membres du Comité.

C. Suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international

54. La Division de la population²¹ a publié l'intégralité des estimations fondées sur des enquêtes concernant les indicateurs de planification familiale dans *World*

²¹ La Division est l'entité responsable de deux indicateurs de la cible 3.7 associée aux objectifs de développement durable, à savoir les indicateurs 3.7.1 et 3.7.2 (elle ne bénéficie pas d'augmentation des crédits inscrits à son budget ordinaire). L'entité responsable a deux fonctions principales : la première est de compiler les séries de données internationales, calculer les agrégats régionaux et mondiaux et les transmettre, en même temps que les métadonnées, à la Division de statistique ; la deuxième est de mettre au point des notes explicatives pour le rapport d'activité annuel. Chaque année, les données sont compilées et mises à jour durant le premier trimestre et publiées au cours du deuxième trimestre.

*Contraceptive Use 2018*²², ainsi que des estimations et des projections de ces indicateurs reposant sur des modèles, dans *Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2018*²³, qui fournissent des informations par année pour l'ensemble du pays et des régions pour la période allant de 1970 à 2030. Ces travaux ont été utilisés pour établir le rapport du Secrétaire général faisant le point des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable (E/2018/64), en particulier en ce qui concerne la cible 3.7 relative à l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale. L'ensemble des données ainsi que des estimations et des projections fondées sur des modèles permettent d'évaluer, grâce à des éléments d'information essentiels, si la demande de planification familiale est satisfaite et dans quelle mesure elle l'est grâce à des méthodes de contraception modernes (indicateur 3.7.1 relatif aux objectifs de développement durable).

55. Les publications de la Division sur l'utilisation de la contraception et la planification familiale sont d'une grande utilité pour les organisations qui s'emploient à améliorer la santé sexuelle et procréative, y compris les initiatives mondiales telles que Family Planning 2020. La Division œuvre actuellement à élargir la collecte de données et les méthodes utilisées pour les estimations et les projections fondées sur des modèles afin d'obtenir des résultats qui s'appliquent à toutes les femmes en âge de procréer, plutôt que de se limiter à des femmes mariées ou en union libre. Depuis 2014, la poursuite des activités de la Division sur les indicateurs de planification familiale a été appuyée par des contributions extrabudgétaires de la Bill and Melinda Gates Foundation. La Division de la population a maintenant achevé la compilation des données disponibles sur l'utilisation de la planification familiale, ventilées par âge et situation matrimoniale, des femmes concernées, dans la série de données *World Contraceptive Use by Marital Status and Age 2018*²². La Division a établi un document technique sur les méthodes permettant d'établir des estimations et des projections fondées sur des modèles pour les indicateurs de la planification familiale relatifs à toutes les femmes en âge de procréer. Grâce à cela, pour la première fois en 2019, le rapport mondial sur les progrès obtenus vers la réalisation de la cible 3.7 sera fondé sur des estimations qui s'appliqueront à toutes les femmes en âge de procréer, et qui ne se limiteront plus aux femmes mariées ou en union libre.

56. En tant qu'entité responsable de l'indicateur 3.7.2 relatif aux objectifs de développement durable [Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans)], la Division a fourni des informations actualisées sur les taux de natalité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, informations maintenant disponibles pour 206 pays ou zones géographiques, qui couvrent la période 2000-2017. Pour 184 de ces pays ou régions, il existe au moins deux points de données disponibles²³. Afin de fournir des informations également pour les adolescentes appartenant au plus jeune de ces groupes d'âge, la Division de la population a entrepris d'examiner les données disponibles provenant de recensements, d'enquêtes et de documents administratifs qui pourraient servir à estimer le taux de natalité chez les adolescentes âgées de 10 à 14 ans.

57. En 2018, la division a poursuivi sa collaboration avec l'OIM en vue d'élaborer la méthodologie visant à mesurer l'indicateur 10.7.2 relatif aux objectifs de développement durable (Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées). En novembre 2018, le Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a approuvé le reclassement de l'indicateur 10.7.2 de la catégorie III à la catégorie II en lui donnant

²² <https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcuma2018.shtml>.

²³ <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>.

un nouveau nom, à savoir « Nombre de pays dotés de politiques migratoires qui facilitent la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable ».

58. Conjointement avec l'OIM, la Division de la population organisé trois consultations régionales en ligne sur la mesure de l'indicateur 10.7.2, de la manière indiquée au chapitre XI.

59. En 2018, la Division de la population a contribué aux travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, dont le rôle est de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3.2 associée aux objectifs de développement durable, à savoir éliminer, d'ici à 2030, les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans. La Division a fourni des éléments pour la mise à jour de la base de données en ligne sur les estimations de la mortalité qui est tenue par l'UNICEF (<http://childmortality.org/>) et participé à deux réunions du Groupe interorganisations qui ont eu lieu à New York en mars et septembre. Le Groupe a examiné les problèmes liés aux données et aux méthodes utilisées pour l'estimation de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et de la mortalité néonatale, mais aussi de la mortalité entre 5 et 14 ans, en s'intéressant plus particulièrement à de nouvelles données qui étaient devenues disponibles en 2018, et il a revu la série préliminaire d'estimations pour le suivi de la cible 3.2 qui figuraient dans les consultations nationales menées par l'Organisation mondiale de la santé et avaient été utilisées pour l'établissement du rapport de 2018 sur les objectifs de développement durable²⁴ et du rapport de 2018 du Groupe intitulé *Levels and Trends in Child Mortality*²⁵. La Division a prêté son concours à l'examen des estimations finales et à l'établissement de ces rapports.

60. La Division de la population a également participé à une réunion du Groupe interagences pour évaluer la mortalité maternelle qui a eu lieu à New York les 12 et 13 mars 2018 afin d'examiner la méthodologie à appliquer pour le suivi de la cible 3.1. La Division a apporté son appui à l'analyse des estimations de la mortalité maternelle établies à partir de données issues de recensements et au traitement d'informations sur la mortalité maternelle tirées d'enquêtes sur les ménages menées selon des procédures normalisées. La Division a également participé, le 6 décembre 2018, à une réunion du Groupe inter-agences chargée d'examiner la méthodologie et les nouvelles sources de données pour la prochaine série d'estimations de la mortalité maternelle dont la publication est prévue en 2019, et de discuter de la planification envisagée en matière de diffusion, de consultations des pays et d'ateliers régionaux.

61. Les 18 et 19 septembre 2018, la Division de la population a participé à la première réunion sur l'estimation du nombre d'enfants mort-nés organisée par le Groupe inter-agences pour évaluer la mortalité maternelle. Cette réunion a passé en revue les différentes méthodes d'estimation disponibles à ce stade et proposé de créer un groupe technique restreint sur la mortalité.

62. Afin d'évaluer l'usage qui est fait des données de la Division de la population pour le suivi mondial des progrès obtenus vers la réalisation des objectifs de développement durable, et afin de faire en sorte que ces données soient adaptées à l'usage qui en est fait, la Division a mené une enquête officieuse au cours des derniers mois de l'année 2017 en contactant les chefs statisticiens de 14 organismes responsables des indicateurs pertinents relatifs aux objectifs de développement durable. Ces derniers ont indiqué dans leurs réponses que sur les 159 indicateurs appartenant aux catégories I et II (en avril 2018), le suivi mondial de 62 indicateurs

²⁴ <http://unstats.un.org/sdgs/report/2018/>.

²⁵ http://childmortality.org/files_v22/download/UN%20IGME%20Child%20Mortality%20Report%202018.pdf.

(39 %) utilisait d'une manière ou d'une autre des données provenant de la Division de la population. Parmi ces indicateurs, 42 utilisaient les données de la Division à la fois pour établir l'indicateur pour différents pays ou régions et à des fins d'agrégation. Dans le cas de 20 autres indicateurs, les données de la Division servaient uniquement à calculer des valeurs agrégées pour des régions et pour le monde entier.

63. Tout au long de l'année, la Division a continué de participer aux consultations et examens, à l'échelle du système, des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sous les auspices du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, notamment aux discussions sur les options possibles dans le cas d'indicateurs qui n'ont pas encore été clairement définis. La Division a également participé à la poursuite de la discussion sur les flux de données – en particulier entre les gouvernements nationaux et les institutions internationales – et au débat sur les meilleures pratiques pour le partage des informations et des résultats dans le cadre du suivi national, régional et mondial des progrès réalisés concernant les objectifs de développement durable.

X. Diffusion de l'information et des données démographiques

64. Les fonctionnaires de la Division ont participé à des réunions d'associations professionnelles s'occupant de questions ayant trait à la population. Ces rencontres ont permis à la Division de diffuser ses travaux auprès des milieux universitaires. En 2018, des fonctionnaires de la Division ont présenté des exposés lors de la réunion annuelle de la Population Association of America, qui s'est tenue à Denver (États-Unis) du 26 au 28 avril, et ont participé par liaison vidéo à la réunion nationale de l'Association brésilienne de la population, le 27 septembre. La Division a également fait des exposés à l'occasion d'autres réunions professionnelles, notamment au colloque de la Fondation Volkswagen sur l'urbanisation et la santé et à une conférence sur les migrations, l'environnement et le climat organisée en France, dans les locaux de l'Institut national d'études démographiques.

65. Lors de la Conférence internationale sur la planification familiale qui s'est tenue au Rwanda du 12 au 15 novembre 2018, la Division a organisé une table ronde qui a débattu des méthodes statistiques bayésiennes utilisées pour suivre les progrès de l'élargissement de l'accès à la contraception et de la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale à l'échelon mondial, régional, national et sous-national. Cette table ronde a également permis d'informer l'ensemble des services de planification familiale des séries de données mondiales dont dispose la Division sur les principaux indicateurs de planification familiale et leur utilisation pour le suivi de l'indicateur 3.7.1 relatif aux objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

66. Le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire lors du séminaire d'Eurostat sur les projections démographiques et les tendances démographiques, qui s'est tenu le 13 novembre 2018 au Luxembourg. Ce séminaire a rassemblé des statisticiens des services publics, des universitaires démographes, des décideurs et autres usagers des projections démographiques, dont la plupart venaient de pays européens. Cette déclaration a fait le point des activités de l'ONU dans ce domaine, en abordant notamment la question de la récente évaluation probabiliste de l'élément d'incertitude inhérent aux projections des tendances à venir établies par la Division, qui viendra s'ajouter à la pratique traditionnelle qui consiste à envisager plusieurs projections fondées sur des scénarios hypothétiques ou des hypothèses variables.

67. La Division a tenu à jour la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales (*United Nations Global Migration Database*), qui constitue un ensemble complet de données empiriques quantitatives et qualitatives sur les migrants internationaux. À la fin de 2018, la base comportait plus de 5 700 tableaux de données concernant plus de 92 % des pays et régions du monde. Avec plus de 8 500 utilisateurs enregistrés dans plus de 150 pays, elle est devenue une ressource indispensable pour les chercheurs qui s'intéressent aux migrations.

68. Pour une meilleure diffusion, tous les ensembles de données et produits issus des publications *World Urbanisation Prospects* et *World Population Prospects* ont été mis en ligne et peuvent être téléchargés par les utilisateurs sous différents formats grâce à une interface Web dotée d'un service interactif qui leur permet de choisir la manière dont ils veulent visualiser les données. Le site Web présente également des conclusions essentielles, des tableaux analytiques et des profils de pays, mais également des informations sur les méthodes utilisées pour l'établissement de l'ensemble des données. Selon les informations communiquées par Google Analytics, quelque 1,9 million de pages ont été consultées en 2018, dont plus de 1,3 million en vues uniques, pour *World Population Prospects* et autour de 474 000 pour *World Urbanisation Prospects*. À la fin de 2018, d'après les informations de Google, la publication *World Population Prospects* avait été citée sur 778 000 pages de la Toile, avait été mentionnée à 180 000 occasions dans des livres et avait été citée dans 42 700 articles, tandis que la publication *World Urbanization Prospects* apparaissait à 264 000 reprises sur les pages de la Toile, avait été mentionnée à 41 700 occasions dans des livres et avait été citée dans 25 300 articles. La révision de 2018 de *World Urbanization Prospects* a été publiée pour la première fois en vertu d'une licence Creative Commons [CC-IGO](#).

69. En 2018, la Division de la population a continué de mettre à jour et d'alimenter son site Web, qui permet une diffusion rapide des informations démographiques auprès des services publics, des chercheurs des milieux universitaires, du secteur privé et de la société civile. Toutes les publications de la Division de ces dernières années ainsi qu'une collection complète des documents soumis à la Commission de la population et du développement depuis 1994 et des déclarations faites à l'occasion de ses sessions sont accessibles sur le site Web. Les statistiques relatives à l'utilisation du site indiquent qu'en 2018, il a été consulté en moyenne par 80 500 personnes en vues uniques chaque mois, ce qui correspond à environ 2,7 millions de pages vues en neuf mois²⁶.

70. La Division a veillé à ce que toutes les séances d'information à l'intention des États Membres qui ont été diffusées sur le Web soient disponibles sur son propre site Web. En outre, avec l'aide des services de planification stratégique et de communication du Département des affaires économiques et sociales, la Division de la Population a utilisé Twitter et Facebook pour promouvoir diverses manifestations, notamment la cinquante et unième session de la Commission de la population et du développement, au cours de laquelle des entretiens ont été menés sur Facebook avec les principaux orateurs de cette session.

71. La Division a reçu de nombreuses demandes de données, auxquelles elle a répondu dans les meilleurs délais. En 2018, elle a continué de rencontrer les délégations des États Membres afin d'examiner divers aspects des questions de population, notamment les estimations et projections biennales de la population mondiale, les méthodes de travail de la Commission de la population et du développement, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à

²⁶ Une méthode d'analyse améliorée pour toutes les pages du site Web de la Division a été lancée le 1^{er} avril 2018. Les données ne sont pas comparables aux statistiques relatives à l'utilisation du site qui figuraient dans les rapports des années précédentes.

l'horizon 2030 et les activités du système des Nations Unies dans le domaine des migrations.

XI. Coopération technique

72. La Division a effectué une mission technique sur les estimations et les projections démographiques à l'Institut national de statistique du Niger, mission qui s'inscrivait dans le cadre du projet du Compte pour le développement axé sur le renforcement des capacités des pays en développement d'Afrique subsaharienne à élaborer et à exploiter efficacement les estimations et projections démographiques aux fins de la formulation des politiques en faveur du développement durable. La mission a eu lieu à Niamey du 23 au 27 avril 2018.

73. La Division a organisé une réunion régionale à Lilongwe, les 27 et 28 juin 2018, sur l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits en matière de vieillissement de la population. Cette réunion, tenue en collaboration avec la Division du développement social inclusif, visait à présenter la méthodologie et les conclusions préliminaires de l'enquête à indicateurs multiples sur le vieillissement qui a été mise au point sous la direction de la Division du développement social inclusif et avec le soutien de la Division de la population et le financement de la neuvième tranche du Compte pour le développement ; cette formule d'enquête avait été mise à l'essai au Malawi dans la perspective de pouvoir l'utiliser en Afrique subsaharienne. Les participants comprenaient des représentants des gouvernements, de la société civile et des milieux universitaires de divers pays africains et autres partenaires de développement dans la région. Les participants ont également discuté des moyens de remédier aux insuffisances constatées dans les politiques fondées sur la connaissance des faits et défini les prochaines étapes dans la collecte et l'analyse des données sur la population afin d'améliorer l'élaboration des politiques sur le vieillissement.

74. La Division a assuré un cours sur les projections démographiques bayésiennes organisé parallèlement au huitième congrès international de l'Association latino-américaine de population qui a eu lieu à Puebla (Mexique) du 21 au 23 octobre 2018. Les participants étaient des universitaires et des statisticiens officiels de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. La formation était financée par le FNUAP et placée sous la direction d'experts de l'Université de Washington. Bon nombre des méthodes sur lesquelles le cours a porté avaient été mises au point par la Division de la population et ses collaborateurs pour l'établissement des projections démographiques du système des Nations Unies.

75. En collaboration avec l'OIM, la Division a organisé trois consultations régionales en ligne sur la méthodologie permettant de mesurer l'indicateur 10.7.2 relatif aux objectifs de développement durable (Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées afin de faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sécurisée, régulière et responsable). Quarante-quatre participants, parmi lesquels figuraient des représentants des gouvernements et des experts venus de 21 pays, ont pris part aux trois consultations en ligne. La consultation sur l'Afrique a été coorganisée avec la Commission économique pour l'Afrique pendant la semaine du 28 février 2018. La consultation pour l'Asie occidentale a été coorganisée avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale pendant la semaine du 28 février 2018, et celle pour l'Europe et l'Amérique du Nord pendant la semaine du 19 mars 2018.

76. La Division de la population a participé à une mission organisée par le Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile à Bakou du 2 au 6 juillet 2018. Cette mission visait à débattre des divergences relevées entre les sources de données sur la mortalité infantile et entre les chiffres officiels des gouvernements et

les estimations du Groupe interorganisations, et aussi à apporter une assistance technique pour l'évaluation qualitative des données sur la mortalité infantile, notamment pour ce qui est de la couverture et de l'exhaustivité des systèmes d'enregistrement des naissances et des décès par les services nationaux de l'état civil.

Annexe

Publications, réunions de groupes d'experts et autres documents préparés ou événements organisés par la Division de la population (1^{er} janvier-31 décembre 2018)

Réunions de groupes d'experts

Seizième Réunion de coordination sur les migrations internationales (New York, 16 et 17 février 2018)

Examen et évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, New York, 1^{er} et 2 novembre 2018

Ateliers de formation

Mission d'assistance technique sur la production d'estimations et de projections démographiques, Institut national de la statistique du Niger, Niamey, 23-37 avril 2018

Consultation en ligne sur la mesure des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans les pays ayant des politiques migratoires bien gérées en Afrique, semaine du 28 février 2018

Consultation en ligne sur la mesure des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans les pays ayant des politiques migratoires bien gérées en Europe, semaine du 28 février 2018

Consultation en ligne sur la mesure des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans les pays ayant des politiques migratoires bien gérées en Asie occidentale, semaine du 19 mars 2018

Réunion régionale sur l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles concernant le vieillissement, Lilongwe (Malawi), 27 et 28 juin 2018

Rapports du Secrétaire général et autres documents destinés aux organes délibérants

Rapport du Secrétaire général sur les villes durables, la mobilité urbaine et les migrations internationales ([E/CN.9/2018/2](#))

Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales ([E/CN.9/2018/5](#))

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2017: Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) ([E/CN.9/2018/6](#))

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement ([A/73/286](#))

Études

World Urbanization Prospects: The 2018 Revision: Methodology (ESA/P/WP.252)

World Population Policies 2015: Highlights (ST/ESA/SER.A/373)

World Population Policies 2015 (ST/ESA/SER.A/374)

Bases de données

World Contraceptive Use by Marital Status and Age 2018
World Contraceptive Use 2018
Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2018
United Nations Database on the Living Arrangements of Older Persons 2018
United Nations Database on Household Composition 2018
World Urbanization Prospects: The 2018 Revision, édition en ligne
Global Migration Database
City Boundaries Database

Planches murales, graphiques et brochures

The World's Cities in 2018 (recueil de données, ST/ESA/SER.A/417)
Policies on population ageing (planche murale)

Documents techniques

« Methods for estimating and projecting key family planning indicators among all women of reproductive age » (document technique n° 2018/2)
« Historical development of civil registration systems: A European perspective » (document technique n° 2018/1)
« Who collects what on the current use of contraception ? A review of survey data available for the estimation of contraceptive prevalence » (document technique n° 2017/12)
« Sexual activity by marital status and age: A comparative perspective » (document technique n° 2017/11)

Notes de synthèse

« Population facts: the speed of urbanization around the world », n° 2018/1
« Population facts: Sexual and reproductive health programmes and policies for adolescents », n° 2018/2
« World Urbanization Prospects 2018 : The 2018 Revision -key facts »
« Sustainable cities, human mobility and international migration : ten key findings and recommendations »
